



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds statuera, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra **LUNDI LE 5 OCTOBRE 2020 à 19h30** au Centre culturel - salle L'Amicale, situé au 425 rue Principale, Saint-Jacques-de-Leeds sur la demande de dérogation mineure suivante :

Propriété du lot 4 449 073, 70, RUE DION , Saint-Jacques-de-Leeds

Nature de la demande :

Afin de régulariser des bâtiments actuels pour fin de vente :

Afin d'assurer la conformité de l'implantation projetée du bâtiment principal et des bâtiments complémentaires pour une configuration de terrain où le règlement est muet (aussi en concordance avec une proposition de modification réglementaire) :

1-Permettre l'implantation du bâtiment principal à une distance de 7.5m des lignes arrière, le règlement actuel prévoyant 40% de cour arrière.

2-Permettre les bâtiments accessoires, piscine et stationnement en cour avant en respectant les distances minimales prescrites à l'intérieur de l'espace bâtissable défini par les marges de recul applicables.

Règlements et articles :

Règlement de zonage 175

QUE les intéressés pourront, au cours de cette séance, se faire entendre par le Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds, relativement à cette demande.

Donné à Saint-Jacques-de-Leeds, ce 8^e jour de septembre 2020.

Sonia Tardif

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière de La municipalité de St-Jacques-de-Leeds, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant cette demande de dérogation mineure à l'église catholique et au bureau municipal de ladite municipalité en date du 8 septembre 2020 entre 13 h et 16 h.

Sonia Tardif

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière